



Compte rendu du C.A. du mardi 11 septembre 2018

Présents : Nathalie Bruneau, Patrick Bual, Michel Chavent, Roger Guerre, Hélène Landron, Elie Martire, Patrick Rabaud

Excusés : Claude Brice, Catherine Godinot, Bernard Ponthet

La réunion du Conseil débute à 18h00 et se déroule suivant l'ordre du jour établi.

1. Michel Chavent propose une liste des tâches attribuées à chacun des membres du CA.
 - Yves Alix : Président du Comité d'Ethique
 - Claude Brice : Responsable des inscriptions aux Grands Tournois, relation avec la Mairie pour les foires.
 - Nathalie Bruneau : Gestion des comptes du Club, Responsable des encaissements des adhésions, licences et ventes des tickets de droits de tables.
 - Patrick Bual : Responsable de la communication interne et de la formation.
 - Michel Chavent : Responsable de la gestion générale du Club.
 - Catherine Godinot : Co-responsable des tournois festifs.
 - Roger Guerre : Responsable de la communication externe.
 - Hélène Landron : Responsable de l'animation du Club et des tournois festifs.
 - Elie Martire : Responsable de la relation avec la Mairie et de la gestion des salles.
 - Bernard Ponthet : Responsable informatique, organisation des Match par 4, gestion du planning et animation des tournois.
 - Patrick Rabaud : Responsable des achats et tournois scolaires.

Membre associé au C.A.

- Josette Gerentet : Responsable du Matériel.

2. Mise en place de la journée Portes Ouvertes.

Patrick Bual se propose d'imprimer les affiches, flèches de signalisation, bulletins d'inscriptions et tarifs.

Michel Chavent, Bernard Ponthet, Hélène Landron, Elie Martire et Patrick Rabaud se partageront les tours de présences.
3. Pour information, Michel Chavent indique que le budget de gardiennage pour la saison 2018/2019 est de 4 600 €.
4. Michel Chavent indique qu'à la date du 11 septembre 81 licences + adhésions et 30 adhésions sans licence ont été enregistrées.

Patrick Bual devra faire un rappel aux anciens membres en indiquant qu'il ne sera plus possible à partir du 1^{er} octobre d'acheter de tickets de droit de table ni de participer au Grand Tournoi d'Automne sans avoir réglé sa cotisation.
5. Patrick Bual devra lancer les invitations au Grand Tournoi d'Automne du 13 octobre 2018.

Michel Chavent précise les tâches pour la mise en place de ce tournoi.

 - Principes :
 - Tournoi réservé aux membres du Club, suivi d'un repas servi à table.
Le Club offre l'apéritif et participe au prix du repas.
Droit de table : 1 ticket

Participation au repas 17 €. Repas fourni et servi par un traiteur assisté des membres de Human Afrique.

L'arbitrage sera assuré par le Club.

Proclamation des résultats par monsieur le Maire avant l'apéritif.

Nathalie Bruneau prendra les inscriptions.

Pour les participants aux tournois du lundi ?

Date limite des inscriptions le 5 octobre

Des lots seront remis aux 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} ainsi qu'aux meilleurs des 4^{ème} et 3^{ème} séries.

6. Le jeudi 27 septembre est organisé un après-midi bricolage pour monter les accroches noires permettant une bonne fixation des biddings en lieu et places des accroches actuelles rouges qui ne donnent pas satisfaction. Une invitation formelle sera bientôt lancée.
7. Hélène Landron propose une animation par une soirée au Café Théâtre Jeannette Radis de Craponne. Une invitation formelle reprenant les tarifs : 15 € le spectacle et 40 € spectacle + repas ainsi que le pitch du spectacle va être rapidement lancée.

Le C.A. se termine à 19h30.